



L'engagement de  
**la prévention spécialisée**  
en Seine-Saint-Denis,  
aujourd'hui et demain

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

  
Idée 93

## Sommaire

- L'évolution de la situation d'une fraction des jeunes :  
exacerbation des difficultés et décalages avec l'action publique .....3
- L'identité de la prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis :  
des spécificités d'intervention en mutation.....9
- Les savoirs et les expériences de la prévention spécialisée..... 17
- Les axes de développement ..... 41
- Bibliographie et webographie ..... 49

La place de la prévention spécialisée est clairement affirmée dans la politique départementale de protection de l'enfance en Seine-Saint-Denis. Elle est mise en œuvre par neuf associations ayant participé activement à l'évolution des orientations départementales 2013-2017.

La nouvelle loi du 14 mars 2016 sur la protection de l'enfance rappelle que les actions de prévention spécialisée font partie des missions de l'aide sociale à l'enfance. En Seine-Saint-Denis, les associations mettent en œuvre la mission confiée par le département, dans le cadre des orientations départementales votées à l'unanimité, pour la période 2013-2017. À l'échelle communale, des contrats d'objectifs élaborés à partir de diagnostics partagés, sont signés entre le Conseil départemental, la Ville et l'association concernée.

Dans ce contexte et dans le cadre des discussions régulières avec le Conseil départemental en la personne du vice-président chargé de l'enfance et de la famille, de son administration, direction et service de l'aide sociale à l'enfance, les élus locaux et tous les partenaires; un groupe de travail a été initié par Idée 93 qui regroupe les 28 associations de protection de l'enfance dont les neuf associations conventionnées pour mener une mission de prévention spécialisée.

Ce groupe composé d'éducateurs, de chefs de service, de directeurs et d'administrateurs, animé par Michel Joubert, administrateur et sociologue université de Paris 8, s'est réuni les 11 décembre 2015, 11 janvier et 2 février 2016.

Un premier document a été présenté et discuté le 7 mars avec les administrateurs des 9 associations. Il a été enrichi par des références et des expériences de terrain, lors d'une nouvelle réunion le 4 avril dernier. Il a été présenté et discuté avec le vice-président du Conseil départemental et son administration.

Réaliser une mise à plat de l'actualité de la prévention spécialisée dans le contexte actuel, présenter le rôle essentiel qu'elle joue dans les territoires du département et débattre des conditions de son développement, telles sont les ambitions de ce texte.

Afin de compléter la synthèse des expériences, des données d'activité et des réflexions, des vignettes présentant des actions significatives ont été introduites tout au long du document.



**L'évolution de la situation  
d'une fraction des jeunes:  
exacerbation des difficultés et  
décalages avec l'action publique**

Les évolutions enregistrées font écho aux transformations que connaît la société aujourd'hui: croissance des vulnérabilités des jeunes confrontés à la précarisation et à l'individualisation, écarts qui se creusent avec les dispositifs d'éducation, de socialisation et d'insertion; faible impact des incitations à la responsabilisation et à l'engagement citoyen. Dans ce contexte, les professionnels de la prévention spécialisée se trouvent en première ligne.

Les catégories habituellement utilisées (marginalisation, désocialisation, désinsertion, exclusion) doivent être révisées, car trop péjoratives et ne rendant compte que de dimensions partielles de ce que vivent aujourd'hui de nombreux jeunes (difficultés, mépris, peurs sécuritaires, etc.). Si la montée des vulnérabilités et des incertitudes est reconnue, la prise en compte des ressources et qualités qui rendent possibles les actions de prévention est généralement négligée dans les diagnostics. Or, les vulnérabilités résultent de mécanismes qui croisent facteurs individuels, sociaux et locaux et articulent difficultés et potentiels de changement.

Les observations des équipes font apparaître :

- ↳ **une tendance à la fracturation de l'assise sociale** d'une partie des adolescents et des jeunes adultes (familles en grandes difficultés sociales, conflits entre pairs, difficultés à vivre « ensemble » au sein de la communauté de résidence) qui conduit à affaiblir leur soutien social (supports d'intégration, personnes sur qui on peut compter), à renforcer les tendances à l'isolement, le sentiment de disqualification (incertitudes sur l'avenir, sentiment de rejet) et l'emprise des petits groupes ;
- ↳ **des facteurs plus structurels** avec les problèmes récurrents d'insertion professionnelle et d'accès aux droits et à la citoyenneté qui s'articulent :
  - au renforcement de certaines conduites (consommation de psychotropes, conduites à risques);
  - à l'accentuation des clivages et oppositions en partie induits ou alimentés par les réseaux sociaux avec des distances prises à l'égard de l'espace commun, une sensibilité à la théorie du complot, la critique des images que les médias leur renvoient et de la manière dont s'opère la référence à la laïcité (souvent comprise comme une manière agressive de les interpeller : banlieue + musulman).

**Des variations par groupes d'âge** sont constatées: trajectoires scolaires perturbées, conduites problématiques en classe et risques de décrochage scolaire. Ces tendances peuvent commencer très tôt puis s'accroître lors du passage d'un cycle à l'autre du système éducatif jusqu'à la sortie de scolarisation. Ces problèmes se prolongent sur l'espace public, avec des conditions d'entrée dans la vie active très aléatoires (discriminations liées au territoire et aux origines, blocages d'accès, difficulté à trouver sa place), sources de tensions et d'appréhension de l'avenir. Beaucoup de familles se sentent désemparées face à ces difficultés. **La composante « santé mentale »** (au sens de la manière de se penser, de se ressentir, de s'équilibrer, de communiquer), transversale à ces phénomènes, prend de plus en plus d'importance, avec des jeunes qui, dès 13-14 ans, ressentent des difficultés à donner du sens à leur vie, à trouver une place dans la structure familiale et sociale et à se projeter dans l'avenir.

**Les groupes de pairs et les conduites à risques** prennent de plus en plus d'importance. Les relations filles-garçons restent problématiques, avec un clivage des réseaux de relations qui, pour les filles, renvoie au besoin d'échapper aux contrôles et à l'étouffement. Des phénomènes de harcèlement et autres violences sont enregistrés dans les relations entre pairs avec production de souffrance psychique. Les conduites à risques les plus prégnantes pour la prévention spécialisée, à côté des violences relationnelles et de la déscolarisation, restent les différents modes de consommation de produits psychoactifs (alcool, chicha, cannabis) et la mise en danger dans l'usage des véhicules motorisés (non-port du casque, conduite sans permis, rodéos...). S'y ajoutent depuis quelques années l'emprise des réseaux sociaux et des jeux en ligne sur internet (part grandissante des temps qui y sont consacrés, aux dépens de la sociabilité, du sport et des activités culturelles et scolaires).

## Des profils diversifiés

Il est difficile de fixer une typologie des jeunes concernés par la prévention spécialisée, car les accroches et profils changent régulièrement selon les lieux, les âges et le sexe. Plusieurs constats émergent néanmoins :

↳ **les difficultés vécues lors des changements importants de situation :** avec des vulnérabilités propres à l'adolescence ; les passages entre les différents cycles scolaires constituant pour eux autant de moments critiques (décrochages, changements dans les réseaux...). À 16 ans, la fin de la scolarité obligatoire constitue un moment délicat pour les plus vulnérables : les difficultés d'apprentissage

se prolongent lors des orientations et se conjuguent avec des sollicitations de certains groupes de pairs avec le risque de basculer dans des activités illicites. Lors des principales périodes de transition, à l'occasion des premières épreuves, beaucoup sont demandeurs d'opportunités et de liens pour exprimer ce qu'ils ressentent et de soutiens pour retrouver du sens et des repères. La prévention spécialisée joue un rôle important à ce niveau, mais les rencontres ne se font pas toujours.

- **l'apparition de conduites inciviles chez les « plus petits »** qui jouent sur les fractures et tensions qui traversent l'espace public (réflexions et injures racistes, sexistes, provocations à l'égard des biens publics et de la police);
- **les conjonctures et moments d'exacerbation**, qui ne sont pas toujours faciles à discerner, où certains vont franchir des seuils sur le plan des conduites à risques, pousser les tensions avec les institutions et leurs représentants, rechercher du sens et de la valorisation ailleurs (sollicitations sur le plan des trafics et de la radicalisation religieuse);
- **les difficultés et formes différentes de décalage chez les jeunes filles** qui ne trouvent pas toujours leur place et subissent des formes de violence particulières (grossesses non désirées, rejet de la famille, violences sexuelles, engagement dans des pratiques à risques comme le michetonnage, etc.)

Le champ couvert par la prévention spécialisée va principalement aujourd'hui de 8 à 18 ans, mais concerne aussi les jeunes adultes en marge du monde du travail restant dépendants de leur famille jusqu'à 25 ans et plus. La cohabitation prolongée au sein des familles, qui va de pair avec les difficultés de logement et de travail, pose de multiples problèmes (conflits, exclusions brusques du domicile, etc.).

La majorité pénale constitue, par ailleurs, un point sensible comme zone de passage pour les jeunes exposés plus directement à des pratiques délictueuses.

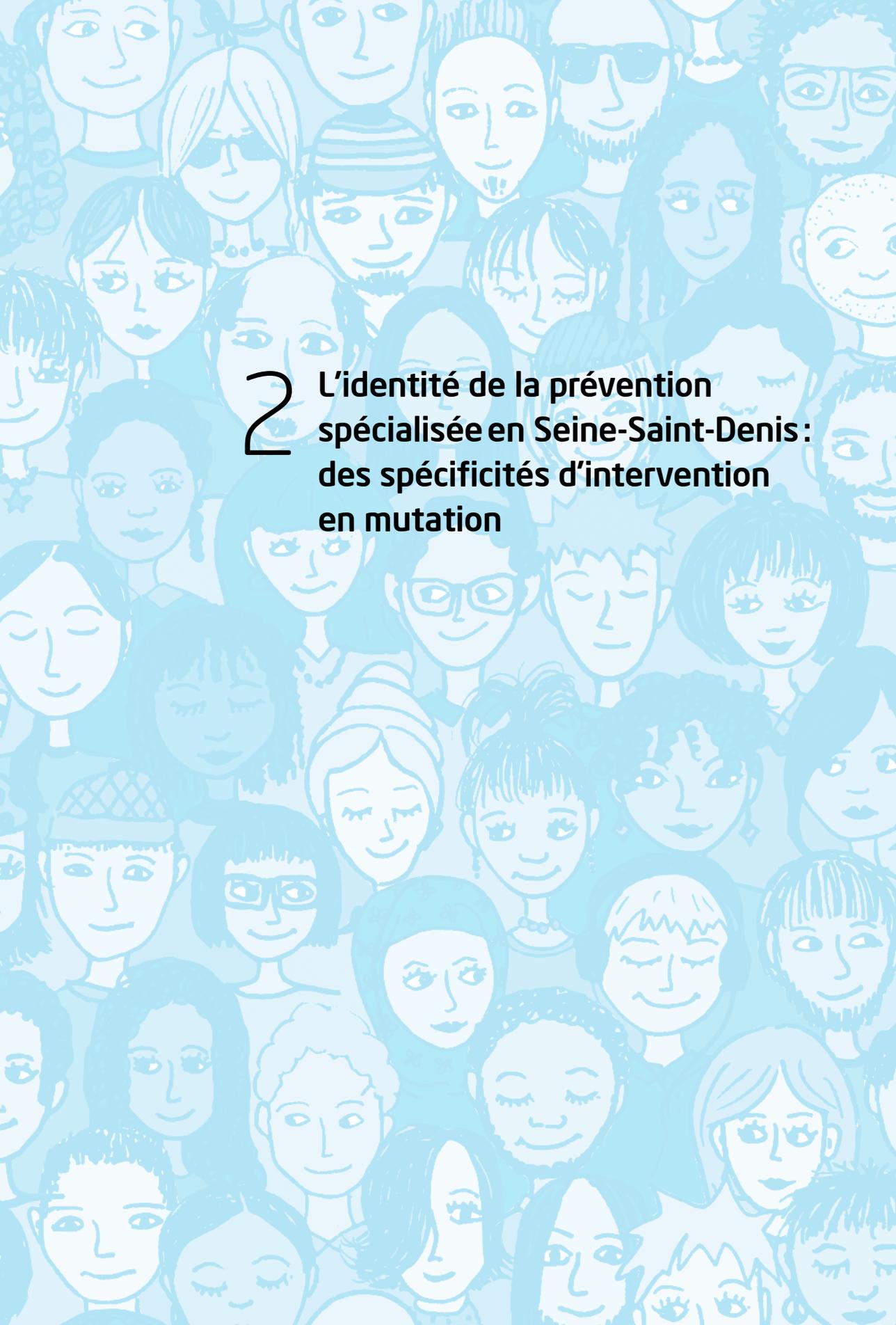
## Des décalages sur l'espace public

Une frange importante de jeunes apparaît de plus en plus décalée par rapport aux usages normés de l'espace public, avec **des modes d'occupation et des activités** pouvant entrer en conflit avec les autres composantes de la vie d'une cité ou d'un quartier. En dehors du collège ou des centres sociaux où les activités sont cadrées, manquent des espaces plus ouverts pour les jeunes plus âgés. Les services jeunesse tendent à ne toucher qu'une partie réduite de ces jeunes et rarement ceux

qui auraient le plus besoin d'intégrer des activités structurantes. Le développement de passerelles et de zones de travail communes avec les équipements jeunesse (sport, SMJ) dans les villes constitue un impératif pour prévenir les clivages entre les différentes catégories de jeunes.

Pour toutes ces situations de décalage, de décrochage et de mise en marge, la prévention spécialisée peut jouer un rôle essentiel sur le plan de la réduction des vulnérabilités psychosociales (renforcement des soutiens et de la confiance) et des risques (développement des compétences préventives).

Plusieurs problématiques rencontrées par les équipes **résistent à la compréhension** : les 25-30 ans qui « ne savent pas qui ils sont », les actes de délinquance pratiqués sur un mode « rituel », les confrontations avec la police, la violence des filles, l'émergence brusque du religieux dans la vie de certains, les prémices et signes de radicalisation, les phénomènes de décompensation psychiques chez des jeunes qui semblaient aller bien, etc. Des diagnostics partagés pourraient être pratiqués à l'échelle inter-associative sur certaines d'entre elles. Des expériences sont d'ores et déjà engagées dans ce sens.



## **2 L'identité de la prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis : des spécificités d'intervention en mutation**

Les 9 associations conduisent un travail de rue éducatif et social, dans 55 quartiers pour 25 des 40 villes du département<sup>1</sup>. Les effectifs autorisés étaient en 2015 de 266,8 postes équivalents temps plein (ETP) dont 230,5 ETP éducatifs. Parallèlement aux accompagnements individuels, 5482 accompagnements sont engagés dans une dynamique collective. Par ailleurs, 2185 familles, parents de jeunes, bénéficient d'un accompagnement familial (soit une augmentation de plus de 34 % par rapport à 2014).

La prévention spécialisée constitue un mode d'intervention éducative et sociale singulier. En renforçant le lien social et en aidant à la structuration identitaire, les actions individuelles et collectives influencent la prise de responsabilité et accompagnent l'individu en lui permettant l'accès à de meilleures conditions de vie. Elle travaille à appréhender les jeunes en risque de désinsertion là où ils vivent (rue, milieu, groupes, réseaux) et comme ils sont (sans jugement, dans le respect de leur anonymat) afin d'établir des relations de confiance effectives centrées sur le renforcement de leurs compétences et les possibilités de retrouver une place sur les différents segments de l'espace commun (école, formation, travail, logement, droits). Si ces fondamentaux restent à la base du travail des associations et des professionnels, les contextes d'intervention ont évolué ainsi que les problématiques et méthodes de travail. À ce titre, la prévention spécialisée apparaît plus que jamais constituer l'outil privilégié de travail auprès des jeunes du département qui risquent de voir leurs difficultés se développer.

Les résultats des actions engagées, qu'il faut déjà valoriser et mieux faire connaître, comme les expériences et nouvelles manières de travailler, constituent un capital précieux pour le département; les grandes lignes en seront présentées ici (cf. le rapport général présenté le 7 mars 2016 aux administrateurs des 9 associations de prévention spécialisée).

Les accompagnements individuels à ce titre sont en augmentation: 6335 en 2015 (soit une augmentation de plus de 9 % par rapport à 2014), ce qui représente 2,2 % des jeunes de 11 à 24 ans dans le département, plaçant la Seine-Saint-Denis derrière les Bouches-du-Rhône (2,9 %) et très nettement devant le département du Nord (1,5 %).

En Seine-Saint-Denis, les garçons sont majoritairement suivis (68 % du total contre 65 % dans les Bouches-du-Rhône et 62 % dans le Nord). Les accompagnements réguliers prédominent par rapport aux interventions plus ponctuelles; avec une stabilité des nouveaux accompagnements (32 %). La moitié concerne des majeurs avec une augmentation des accompagnements relatifs à l'insertion professionnelle (plus de 1 000 accompagnements dans l'année à ce titre).

---

1 - Il faut y ajouter l'équipe « Tsigane » qui intervient dans tout le département.

## Contextes

Pour faire face à la complexité des situations vécues par une partie du public de la prévention spécialisée (besoin de soutiens de première ligne sur le terrain de la déscolarisation, de l'insertion et du soutien social, nécessité de renforcer les approches sécuritaires sans faire d'amalgame, de prévenir le développement des conduites à risques, du communautarisme et des cercles de radicalisation), la prévention spécialisée dispose des compétences et de réseaux lui permettant d'agir à l'intersection de ces problématiques. Elle ne peut le faire efficacement que parce qu'elle dispose de :

- **un portage politique** (orientations du département, adhésion des villes, projets associatifs) qui articule le développement des solidarités avec la production locale de sécurités ;
- **une expérience inscrite dans la durée avec des réseaux locaux** de partenaires travaillant de longue date avec elle permettant d'associer les actions sur les différents fronts (famille, tissu social, soutien scolaire, insertion dans le monde du travail, qualité de vie dans les quartiers).

Dans un contexte général de baisse des moyens d'intervention et d'exacerbation des difficultés ressenties par la jeunesse, le département de la Seine-Saint-Denis dispose d'atouts et de leviers permettant de prévenir certaines évolutions préoccupantes au sein de leur monde social.

## Ressources et potentiels d'intervention

Ces ressources ressortent d'un bilan tiré des expériences des membres du groupe de travail ; elles sont donc incomplètes et ne doivent pas masquer les différences d'une structure à l'autre. Certaines mériteraient pourtant d'être valorisées afin d'alimenter les formations et les échanges d'expérience :

- la capacité à mettre en œuvre des **procédures de diagnostic et d'évaluation dynamiques et une expertise reconnue**. Les interventions se situent directement au cœur des multiples problématiques qui interagissent pour certains publics (éducation, santé, famille, culture, sociabilités, religion, insécurité, etc.) et ont permis de développer des savoir-faire originaux méritant d'être plus largement partagés et reconnus ;

- la capacité à articuler ses pratiques éducatives de proximité à tout un panel de dispositifs institutionnels, qu'ils soient locaux comme la déclinaison dans les collèges de la convention cadre départementale signée en 2016; le programme de réussite éducative (PRE); missions locales; le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)... ; ou départementaux avec l'accueil des collégiens temporairement exclus (ACTE); le projet « chantiers collèges » en lien avec le bureau prévention et le DIF (département formation insertion) du Conseil départemental, le réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). Mais aussi nationaux (Garantie Jeunes) ou européens comme IEJ (Initiative emploi jeunes) pour les publics NEET (jeunes sans qualification, ni emploi ni formation).
  
- les contributions originales en matière **de prévention de la délinquance et de sécurité**: la prévention spécialisée, même si elle n'a pas toujours valorisé cette dimension de son travail, produit de la sécurité dans les quartiers et permet de réduire les processus inducteurs de conduites inciviles et illicites. Au travers d'actions concrètes, sans déroger à ce qui conditionne les relations de confiance avec les publics (respect de l'anonymat), elle permet de prévenir, au plus près du terrain, l'ancrage dans des activités déviantes. Elle ouvre et soutient les alternatives en termes d'activités collectives et de rétablissement des liens avec le droit commun de l'éducation et de l'insertion. Elle assure une complémentarité avec ce qui se fait du côté judiciaire, sans pour autant mélanger les flux et les genres (prévenir les processus, en réduire les effets, plus que gérer des jeunes déjà marqués).

Les équipes de prévention spécialisée articulent souvent leur action avec celles de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), dans le cadre des accompagnements qui le nécessitent. En 2015, 562 accompagnements éducatifs individuels ont ainsi été associés à des mesures judiciaires, représentant 9 % du total des accompagnements annuels.

---

#### DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ AUX ACTIONS COMMUNES

*Exemple d'un groupe de travail territorialisé, dans le cadre d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Appliquant une charte de confidentialité, cette instance réunit différents acteurs: l'équipe de prévention spécialisée, des services et dispositifs au niveau de la Ville (service municipal de la jeunesse, programme de réussite éducative, conseil des droits et des devoirs des familles, le collège, le CIO, le bailleur et la protection judiciaire de la jeunesse). Un diagnostic partagé a été réalisé à l'échelle du quartier: il s'agissait de coordonner et d'articuler une intervention globale, au bénéfice des groupes*

*d'adolescents particulièrement vulnérables : associant difficultés liées à la scolarité, conduites addictives, passages à l'acte délictueux, relations conflictuelles avec la famille, les institutions et les adultes. L'action concertée engagée a permis de dégager une vision commune qui, tout en respectant les missions et modalités d'intervention de chacun, a permis d'engager des actions de prévention cohérentes.*

## Interpellation des instances communales : quelle visibilité ?

L'interpellation des pouvoirs locaux à l'égard de la prévention spécialisée est légitime. Comptable de la sécurisation de l'espace public, il est logique qu'ils se soucient du travail de ces équipes et des effets produits sur le terrain. **Le travail d'explication, de visibilisation** (longtemps tabou) **et d'articulation** est donc stratégique. L'explicitation et l'intégration dans les contrats d'objectifs de la spécificité de ses apports, constituent une des tâches de la prévention spécialisée. Son travail ne peut produire des effets réels que s'il est reconnu et correctement adossé aux politiques et ressources locales. Des avancées peuvent encore être réalisées sur les liens avec les différents secteurs du droit commun (éducation, loisirs, insertion, santé, culture...) sur le plan des possibilités d'articulation, d'interpellation et d'échanges.

Sur le terrain sécuritaire, certaines actions (caméras, médiateurs) se différencient du travail engagé par la prévention. La nature propre du travail effectué en prévention spécialisée est d'autant plus nécessaire qu'il permet d'éviter que des fractures se creusent au sein de la société locale, en ne mélangeant pas les fonctions sociales (prévention/préservation de l'ordre public). Plus la position de la prévention spécialisée sera reconnue et articulée à ce qui se fait par ailleurs, plus **les complémentarités entre prévention et sécurisation** seront assurées sans produire de conflits de loyauté avec les publics. Ce travail s'effectue dans **les « interstices »**, c'est-à-dire, entre les mailles des grandes fonctions de l'espace public; des espaces intermédiaires permettant de réguler les relations sociales et les processus de socialisation sur les quartiers les plus en difficulté dans un contexte de précarisation grandissante.

## Place dans la protection de l'enfance : une orientation politique et culturelle plus affirmée

Les orientations du Conseil départemental précisent bien que la prévention spécialisée s'inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance, tout en précisant qu'elle y occupe une « place singulière ». La nécessité de mieux qualifier et structurer cette place a été affirmée et correspond au chantier ouvert par ce groupe. Sans forcément en avoir une conscience explicite, les éducateurs agissent sur des croisements de problématiques que l'on retrouve à l'échelle des situations préoccupantes au niveau des familles (vulnérabilisation, précarisation, décrochages divers...).

La prévention spécialisée s'inscrit donc dans une interface lui permettant d'établir des liens et des passerelles, d'**initier des mobilisations quand il s'agit de faire jouer la protection**, de fournir à l'aide sociale à l'enfance (ASE) des éléments de contextualisation prenant en compte la couleur ou l'ambiance du quartier de résidence, les tendances et processus traversant le territoire. L'ASE, comme la PJJ, a besoin de l'expertise de la prévention spécialisée pour contextualiser les situations individuelles relevant de leurs compétences.

La coopération entre les services de prévention spécialisée et les circonscriptions de l'ASE suppose des réunions institutionnalisées entre les équipes en plus des réunions pluri-professionnelles (RPP) partagées, à l'initiative de l'ASE ou de la prévention spécialisée; il s'agit en effet de mettre en place un suivi des co-évaluations pour certaines situations spécifiques, d'assurer la transmission à la CRIP d'informations préoccupantes (IP) et de signalements; de mettre en place des actions concertées pour les mesures AED (action éducative à domicile) au bénéfice des accompagnements éducatifs individuels. La prévention spécialisée participe à l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance au travers de son comité de pilotage et du comité technique et de l'animation de groupes de travail.

Une formation intitulée « éducateur spécialisé en prévention spécialisée, un acteur de la protection de l'enfance en Seine-Saint-Denis » a été co-construite, à l'initiative des 9 directeurs des associations et services de la prévention spécialisée, avec l'ASE, le Conseil départemental et l'école supérieure de travail social (ETSUP)<sup>2</sup>. Il s'agit de faire intégrer par les professionnels le fonctionnement du dispositif de protection de l'enfance, de mieux articuler les missions de la prévention spécialisée avec celles de l'ASE et les dispositifs existants, notamment ceux de la politique de la ville et de conforter la réflexion professionnelle inter-associative.

---

2 - 116 éducateurs ont bénéficié de cette formation, au cours de ces 5 dernières années.

## L'EXPERTISE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE AU SERVICE DE LA COMPRÉHENSION DES SITUATIONS COMPLEXES

*Au titre des coopérations entre une association et l'ASE (synthèses, réunions pluri-professionnelles, notes de situation et réunions de territoire...), le chef de service éducatif des équipes intervenant sur la ville a été invité à participer à l'étude d'une situation à l'occasion d'une synthèse. Bien que l'équipe ne connaisse pas ce jeune, l'ASE a estimé que celle-ci pouvait par son expertise contribuer à la compréhension de cette situation complexe, mais aussi éventuellement intervenir à plus ou moins brève échéance, la dynamique du quartier influant fortement sur cette situation ou sur la problématique du jeune.*

### Réaffirmer des valeurs

L'actualisation et la clarification des principes et repères permettant de guider le travail des professionnels, va de pair avec l'analyse de la conjoncture dans laquelle travaille la prévention spécialisée. En principe énoncées dans le projet de service, elles conduisent à préciser les valeurs et orientations stratégiques des associations qui le font, chacune à leur manière, en conformité avec les orientations départementales. Des valeurs y sont affirmées (« remettre l'homme debout », redonner confiance, renforcer les capacités d'action, travailler dans le respect des personnes, réaffirmer leurs droits, etc.). Cette composante est à la fois **politique** (engagement dans la cité) et **culturelle** (référence à des valeurs partagées).

L'exacerbation des vulnérabilités qui peut aller jusqu'à l'effondrement des potentialités d'action de certains jeunes, peut être contrée par **un travail de restauration** de leurs capacités d'action (**empowerment**). Cela suppose un positionnement politique particulier (démarcation à l'égard de l'assistance, de la disqualification des capacités des personnes, du primat donné à la gestion et au contrôle, de la responsabilisation individuelle) mais aussi culturel (primat du lien, des soutiens, du développement des capacités et potentialités). Il éclaire et inspire les pratiques professionnelles en les aidant à dépasser l'artisanat et le bricolage et en produisant de la cohérence et de l'efficacité. Il doit trouver des correspondances avec les logiques de formation initiale et continue des éducateurs.



# 3 Les savoirs et les expériences de la prévention spécialisée

Il ne suffit plus aujourd'hui de rappeler les principes et les valeurs car beaucoup de choses ont changé. Il paraît nécessaire d'analyser d'une manière plus approfondie la nature des compétences requises pour agir en prévention spécialisée et des conditions de les mettre en œuvre sur le terrain: cela permet aussi de répondre à la question du: « vous faites quoi au juste? ». Les savoir-faire et modes d'intervention ont changé pour répondre à l'évolution des problématiques et contextes d'action des jeunes et il est important de les mettre à jour, ne serait-ce que pour **requalifier le référentiel de la prévention spécialisée et d'alimenter les processus de formation**.

Cela a été évoqué à propos de l'expertise et se trouve développé dans le rapport de synthèse complet rendant compte du travail du groupe. Nous présentons ici les grandes lignes qui en sont ressorties.

## Manières de faire: analyse des situations et engagement sur le terrain

La prévention spécialisée se réfère à un schéma diagnostique qui lui est propre (état des lieux, des dispositions des personnes, des ressources et partenaires mobilisables, des résistances, du contexte, etc.) permettant d'apprécier l'opportunité d'engager ou de poursuivre un travail dans un quartier donné en direction d'un groupe déterminé. La défense et la reconnaissance de la prévention spécialisée passent aussi par la clarification de ses manières de faire.

### ► Travail avec les groupes naturels

Il suppose des actions en profondeur dans le territoire et **une présence dans la durée**, seules aptes à assurer l'établissement de liens et d'échanges avec ces publics. En s'inscrivant au cœur des réseaux de pratiques des individus et des modes de regroupement des jeunes les plus vulnérables, les interrelations qui s'établissent produisent des effets d'interconnaissance et **des liens de confiance** constituant les supports du travail éducatif. La cartographie des implantations et des mouvements des jeunes dans un quartier éclaire la manière dont les liens se font et se défont: lignes d'opposition, leadership, fixation ou mobilité des territoires etc.

Le travail avec un « groupe naturel » conduit à s'inscrire dans son mouvement propre, en cherchant à éviter la dissymétrie propre aux relations avec les institutions.

Ce travail enrichit les connaissances des intervenants relativement au style de vie et aux modes de subjectivation des personnes, essentiels pour l'engagement d'un travail éducatif efficace.

La sociologie ou l'ethnologie implicites d'un tel positionnement permet de saisir des informations et des observations invisibles et inaccessibles sans ce mode de présence (dispositions solidaires, compétences relationnelles, savoir-faire, points de résistance).

---

### CONTRE L'ÉCONOMIE PARALLÈLE

*La place prise par l'économie parallèle liée aux petits trafics de stupéfiants tend à perturber fortement les actions de prévention et d'insertion. Il est difficile de faire comme si elles n'existaient pas, d'autant que des jeunes dans des situations limitées s'y trouvent engagés par le biais de leurs réseaux de relations. Sur l'un des quartiers d'intervention d'une association, un travail a été entrepris pour sensibiliser quelques jeunes concernés, avec lesquels des relations de confiance avaient été établies, aux risques et à l'exploitation que cela supposait. Il s'agit d'usagers-revendeurs travaillant en pieds d'immeubles. Les éducateurs ont travaillé avec un des petits groupes concernés parmi lesquels deux jeunes de 18 ans ayant été interpellés par la police: en échangeant avec eux sur leur quotidien et finalement les faibles ressources que cela leur apportait (entre 5 et 6 euros de l'heure). L'un d'entre eux s'est alors engagé dans une association pour l'insertion dans l'emploi où il a entrepris une formation qualifiante. Il vit aujourd'hui en couple avec un emploi en intérim. Pour l'autre, les choses sont moins faciles, enfermé qu'il est dans le cercle de la récidive, bien qu'il soit toujours demandeur auprès de l'éducateur pour intégrer un parcours d'insertion.*

Si le « groupe naturel » est ici très problématique, l'objectif est précisément de réussir à le faire sortir des cercles de contrainte tendant à le maintenir dans ce système, ce qui suppose d'avoir réussi à établir des relations de confiance.

---

### POINTS CHAUDS, NOYAUX DURS

*Les accompagnements individuels sur l'un des quartiers d'intervention d'une association se trouvent concentrés sur un lieu emblématique où une vingtaine de jeunes de 15 à 25 ans se rassemblent dans l'entrée d'un immeuble. Une situation classique et difficile car ce sont précisément ceux qui sont les plus rétifs aux dispositifs de droit commun et dont les conduites à risques et activités délictueuses sont les plus*

*assumées. Ils n'expriment aucune demande et intègrent régulièrement de nouveaux adeptes, parfois très jeunes. Conserver le lien avec ce groupe apparaît essentiel aux éducateurs; leur présence régulière bienveillante assortie d'une posture de prévention affirmée, tant en paroles qu'en propositions d'action, a permis à certains d'entre eux de s'extirper du groupe, en entrant individuellement dans une relation éducative et un accompagnement personnalisé.*

---

#### **LE GROUPE NATUREL COMME VECTEUR DE SOCIALISATION AUTOUR D' ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

*À côté des groupes naturels auprès desquels les éducateurs travaillent en immersion, les équipes sont conduites à proposer ou soutenir des projets portés par des groupes existants correspondant aux objectifs de l'association. La liste de projets de ce type engagés par une association illustre l'étendue de cette palette: organisation de soirées culturelles, actions de solidarité au sein d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Éhpad), chantier éducatif avec les membres d'un groupe de pied d'immeuble, accompagnement d'un groupe de consommateurs réguliers d'alcool et autres produits psychotropes, groupe de filles élaborant des vidéos et des saynètes pour rendre compte de leur condition (problème des mariages forcés) et de leur situation dans l'espace public du quartier, groupe de quatorze jeunes de 14 à 16 ans désireux de s'engager dans des actions citoyennes (organisation d'une fête, action sur l'environnement), groupe de filles en recherche de projet sur l'amélioration du « vivre ensemble », groupe de garçons en voie de décrochage scolaire désireux d'entreprendre un projet collectif de voyage pour retrouver un de leurs amis parti vivre au Maroc, groupe de jeunes déscolarisés en recherche d'insertion professionnelle, etc.*

*À chaque fois, le travail d'accompagnement effectué par les éducateurs permet d'améliorer la conduite et la gestion des actions dans le sens de la prévention des conduites à risques et du développement de soutiens plus individualisés.*

## ► Accrocher avec les filles au travers des groupes naturels spécifiques

Le travail de rue ne peut suffire quand il s'agit des groupes de filles. Leur passage dans l'espace public se fait de manière furtive ; leurs difficultés d'insertion et les conditions de leurs prises de risques sont spécifiques (recherche d'invisibilité, évolution dans les interstices). Il convient donc, pour établir et maintenir le contact avec elles, de mettre en œuvre des actions conjointes avec les partenaires institutionnels et locaux partageant des aspects complémentaires de leur style de vie.

---

### TRAVAILLER À PARTIR D'ACTIVITÉS INVESTIES

*Pour développer les accompagnements en faveur des filles, une équipe a mobilisé des acteurs spécifiques en complément du travail de rue. Les éducatrices qui intervenaient au sein du collège de secteur (niveaux 5e et 4e) sur la thématique des violences collectives, ont d'abord mobilisé des groupes naturels, avec le Centre Social et la PMI, à partir des actions engagées sur les métiers de la Petite Enfance les « ateliers cuisine ». À partir des accroches effectuées les positions ont changé et le nombre d'accompagnements individuels à l'adresse des filles a significativement augmenté sur ce territoire d'intervention.*

---

### CONTRER RUMEURS ET HARCÈLEMENTS

*Confrontées à des incidents sur le quartier, en lien à l'usage des réseaux sociaux (Facebook), des éducatrices ont proposé à six adolescentes, âgées de 14 à 16 ans, une action collective autour du « harcèlement » et des « rumeurs ». Les jeunes filles, victimes et auteurs des incidents, ont été intégrées dans un même groupe de travail, pour des échanges sur la prise de conscience. Durant 3 mois, en partenariat avec les animateurs de prévention de l'espace départemental « Tête à Tête », le groupe a réalisé deux affiches plastifiées, sous forme de romans-photos, mettant en scène « la rumeur » et la logique de « bouc émissaire ». Mises à disposition dans des collèges et autres espaces ciblés, ces affiches entrent dans une démarche de prévention par les pairs. Des accompagnements éducatifs individuels ont été engagés avec les deux tiers des adolescentes. Deux des jeunes filles auraient été inquiétées par des incitations à des mariages forcés dans leurs familles respectives. Les éducatrices ont proposé aux jeunes filles de réaliser un film vidéo, avec l'objectif de favoriser leur expression et la résolution de certaines de leurs difficultés pour de telles situations. Durant neuf mois de travail, à raison d'une rencontre par semaine, deux courts métrages de 4 et 13 minutes ont été produits. Un autre, sur le viol, proposé par les jeunes filles, est en cours de réalisation.*

*Les relations de confiance tissées à cette occasion entre mères, éducatrices et adolescentes ont permis d'appréhender la question des droits, du pouvoir de dire « non » d'identifier les personnes ressources et d'échanger sur les situations à risques.*

---

### ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES FILLES EN GRANDE DIFFICULTÉ

*Une action spécifique d'accompagnement des jeunes filles et de leurs parents a été engagée. Il s'agit de jeunes filles en grande difficulté, victimes ou auteures de violence. L'accompagnement a été mis en place en associant l'équipe éducative, une psychologue, un groupe de paroles réservé aux jeunes filles et des groupes de paroles pour les parents. Un travail sur l'estime de soi a été engagé à partir d'une création chorégraphique montée par une artiste professionnelle. Cette action s'inscrit dans la stratégie territoriale de lutte contre la délinquance dans la ville. Elle est suivie par un groupe de réflexion de professionnels. 35 jeunes filles en ont bénéficié en 2015.*

## ► Accès aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle

Les équipes de prévention sont aussi bien placées pour prendre en compte les difficultés d'accès à l'insertion professionnelle de nombreux jeunes vulnérables. Elles développent leur mission auprès des publics NEET (no education employment and training), définis par les priorités européennes et nationales. Il s'agit de jeunes adultes, vivant dans des quartiers concentrant les difficultés, des jeunes éloignés de l'emploi et des dispositifs de droit commun. Sortis du système scolaire sans aucune qualification, ou encore en échec et en décrochage, ils cultivent une défiance toute particulière envers les institutions et plus largement, le monde des adultes, et sont réticents à s'inscrire dans les dispositifs de droit commun (mission locale et Pôle emploi). Par ailleurs, ils ne possèdent pas les savoir-être attendus par les employeurs, en termes d'employabilité.

La proximité des équipes de prévention leur permet de poser des jalons et d'engager les médiations permettant à ceux qui ne remplissent pas les conditions de développer des stratégies d'accès aux dispositifs existants. Pour certains, cela peut demander aux équipes un important travail de mobilisation et de négociation qui contribue à prévenir les différentes formes de marginalisation.

---

## ACCÈS À L'EMPLOI, L'USAGE DE « GARANTIE JEUNES » ET « INITIATIVE EMPLOI JEUNES (IEJ) »

*Un certain nombre de dispositifs et d'aide pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification, sans formation et sans emploi sont utilisés par les équipes afin de les rendre accessibles. La prévention spécialisée est de ce point de vue complémentaire des missions locales effectuant un travail d'accompagnement renforcé. Sur l'un des terrains, il s'agit d'une action de mobilisation et de coordination avec les conseillers d'insertion, la mission locale, la Préfecture et la Direction régionale. 17 jeunes de deux villes concernées, sont entrés dans ce dispositif et semblent y avoir trouvé une place satisfaisante*

*Piloté par le département (services insertion et affaires européennes), un projet est aussi engagé avec les acteurs des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Dix semaines de chantiers éducatifs pour des travaux de rénovation dans les collèges bénéficieront à 25 jeunes.*

---

## PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ENTRÉE DANS LES DISPOSITIFS D'INSERTION

*Le dispositif "garantie-jeunes", au départ expérimental dans une commune, s'est appuyé sur le développement de "l'autonomie du jeune en le plaçant dans un contexte lui permettant d'être acteur de cette évolution". En l'occurrence, il s'agit de jeunes entre 18 et 25 ans, très éloignés des dispositifs d'insertion et a fortiori de l'emploi. Il a supposé la construction d'un partenariat fort avec le milieu de l'insertion, la mission locale se trouvant au cœur de l'opération. La proximité avec ces publics permet aux éducateurs d'engager des parcours d'accompagnement individuels et collectifs adaptés. Il suppose un travail en amont (diagnostic), puis un soutien aux différents temps de l'accompagnement (dossier, entretiens, participation aux commissions) et des échanges réguliers avec les partenaires pour traiter des difficultés pouvant survenir (absences, tensions, mal-être). Alors qu'ils étaient au départ très éloignés des conditions d'entrée dans ce dispositif, douze jeunes en 2014 et quinze en 2015 ont réussi à s'y inscrire.*

---

## CHANTIERS D'INSERTION

*Dans le cadre des dispositions permettant aux associations de prévention spécialisée d'organiser des formes de travail adaptées sous la forme d'ateliers, de coopératives, puis de chantiers éducatifs, une association est engagée depuis 2013 dans une expérience permettant aux jeunes d'intégrer les bases du travail. Cela suppose pour eux*

*d'intégrer certaines conditions: être disposés à travailler, arriver à l'heure, entendre et comprendre une consigne, apprendre une technique, réaliser une commande, etc. En amont des dispositifs d'insertion par l'activité économique, ce travail constitue une pré-insertion permettant aux jeunes d'ajuster leurs comportements et de réduire les risques de marginalisation. Il suppose un travail de soutien sur le plan des motivations, un accompagnement pour les comportements, la socialisation, la responsabilisation et l'apprentissage des gestes techniques (ici, métiers du second œuvre du bâtiment). Il facilite l'engagement de leurs premiers pas dans le monde du travail.*

*En une semaine, 6 jeunes vont ainsi faire une expérience de travail dans la région ou en province. Les acteurs de ce projet - équipe éducative, référent technique, jeunes suivis par les équipes, missions locales, DI 93, CPAM - vont concourir à créer des expériences de transition dans le parcours d'insertion des jeunes avec une sensibilisation et des ouvertures sur les questions relatives à la santé, aux solidarités et à l'accès aux droits.*

*Ces chantiers s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans (filles ou garçons) déscolarisés, sans formation ni ressource, ayant ou non un projet professionnel, en marge de toute demande ou de tout dispositif d'insertion, résidant dans les quartiers considérés comme prioritaires. Les jeunes sont suivis par les équipes qui les connaissent grâce au travail de rue et doivent s'engager par la signature d'un contrat avec une association intermédiaire qui les rémunère. En 2014, au total, près de 63 jeunes ont été accompagnés, 90 en 2015. Les chantiers se sont déroulés avec les bailleurs sociaux d'Aubervilliers, Gagny, Malakoff, Montfermeil, Montrouge, Noisy le Sec, Paris, Saint-Denis, Sevran et Tremblay en France.*

## ▣ **Un chantier à développer sur la question du logement**

Évoqués dans l'état des lieux, les problèmes de cohabitation prolongée liés à la précarisation et à l'absence d'accès au travail, participent fortement à tous les processus de dégradation signalés. Recenser les ressources sur le logement des jeunes, en promouvoir de nouvelles sont des outils importants pour la prévention spécialisée pour les tranches d'âge supérieures. Les ressources existantes sur le département seront mobilisées et des passerelles d'accès recherchées ou construites.

## ► Actions collectives

Certaines actions collectives engagées dans les quartiers entrent dans le cadre des actions à l'échelle de la communauté des habitants, comme la mise en place d'un café social, l'organisation d'un voyage à l'étranger, la réalisation d'un film, la participation à un chantier, l'engagement d'une action solidaire etc. Si certaines peuvent ressembler à des activités d'animation, elles sont orientées autour de l'engagement des jeunes dans des processus d'autonomisation, d'acquisition de compétences psychosociales et de valorisation. L'évaluation de ce qui se passe sur ces registres permet aux participants de développer de la confiance, d'assurer des savoir-faire et de dépasser certaines résistances.

Il a été suggéré dans le groupe de constituer un répertoire des actions collectives engagées au titre de la prévention spécialisée, avec à chaque fois les éléments de contexte et d'analyse des résultats. Un tel répertoire permettra d'alimenter le travail de capitalisation. Quelques vignettes significatives sur ce plan :

---

### MOBILISATION AUTOUR DE LA PRÉPARATION D'UN SÉJOUR SOLIDAIRE

*Cette action part d'un groupe constitué autour d'un projet de voyage dans un pays d'Afrique dans une approche solidaire ; il est prévu pour l'été 2017.*

*Le groupe rassemble 13 jeunes de deux des quartiers d'intervention accompagnés depuis deux ans par les éducateurs de l'association sur diverses problématiques (familiales, scolaires, santé...). Accompagné par les éducateurs et le centre social, un « comité jeunesse » a été créé, visant à soutenir la mobilisation et la responsabilisation des jeunes autour du projet. Il s'est également investi sur des actions dans le quartier (repas partagés, mise en place d'animation, participation aux conseils de quartier, etc.).*

---

### ACTIONS SOLIDAIRES

*Un groupe s'est constitué autour d'une volonté d'engagement dans des actions solidaires visant à aider les plus démunis. Un partenariat a été initié depuis trois ans avec des associations caritatives (collecte alimentaire et de vêtements, distribution alimentaire, maraudes).*

*Il a permis de fédérer de nombreuses jeunes filles (25).*

*Cinq d'entre elles ont été accompagnées dans la création de leur association. Ce projet s'est ensuite ouvert à des garçons et élargi à d'autres quartiers.*

---

## CHANTIERS PASSERELLES ET PERMIS DE CONDUIRE

*Les petits chantiers, même quand il s'agit d'un travail peu qualifié, présentent aussi un intérêt à partir du moment où ils n'enferment pas les jeunes dans la précarité. Une association a proposé, en partenariat avec l'ODHLM, à un groupe de jeunes décrocheurs et à certains sortants de prison, de débarrasser un appartement antérieurement occupé par une personne pratiquant l'accumulation compulsive de déchets (syndrome de Diogène). À cette occasion, ils ont pu s'inscrire dans un cadre d'activité collective. Les rémunérations versées ont permis à certains de passer leur permis de conduire, passeport pour l'accès à certains emplois.*

Sur beaucoup de ces terrains, les collaborations avec les services des villes et du département, qui pourraient être renforcées, constituent un atout essentiel à la réussite des actions.

---

## RÉALISATION D'UNE CUISINE MOBILE

*En lien avec des architectes et services de la ville un groupe de jeunes s'est engagé dans un travail de construction de cette cuisine sur plusieurs mois en 2015.*

*Son utilisation a commencé en début d'année en lien avec le théâtre de la ville pour la vente de galettes et de crêpes à l'entracte et à la fin des représentations. La matérialisation de la co-construction d'un projet de ce type contribue à renforcer les liens, la confiance et le sentiment d'utilité: autant de déterminants des dispositions à s'insérer.*

27

## ► Développement du pouvoir d'agir, engagement de recherches-actions

La prévention spécialisée engage des modalités particulières de participation et d'implication des jeunes: en partant de leurs potentialités, elle peut contribuer à restaurer de la confiance et de l'engagement. Cela permet, en particulier, de lutter contre la déscolarisation et les difficultés d'insertion professionnelle. Quand certains dispositifs se cantonnent à la gestion de l'existant (classement selon les capacités) et à la régulation des comportements (contenir les perturbations), la prévention spécialisée peut contribuer à la mobilisation des potentiels de changement. Ce qu'on appelle l'empowerment revient à faciliter la réappropriation par des personnes ou des groupes de leurs capacités d'agir.

La « recherche-action » permet d'associer des outils de diagnostic, de suivi et d'évaluation à des expériences innovantes dans lesquelles les publics concernés occupent une place centrale. Elle est source de connaissances et d'enrichissement pour les méthodologies d'intervention. Ces démarches mériteraient donc d'être améliorées et développées.

## Actes et stratégies de prévention

Si beaucoup des savoir-faire en prévention spécialisée sont bien connus et intégrés dans les formations, des évolutions liées aux nouvelles problématiques de la jeunesse dans le département ont émergé et gagnent à être mieux recensées et intégrées dans les référentiels d'intervention.

### ► Le travail éducatif au quotidien

Le travail éducatif reste au cœur des actions engagées mais il est nécessaire de le revisiter car il a sensiblement évolué.

L'éducateur s'inscrit de plus en plus souvent dans un espace paradoxal où tout en étant immergé dans l'espace public, travaillant au plus près des publics, il doit **rester un tiers** (adulte bienveillant) disposant d'une approche globale du territoire, des ressources accessibles aux jeunes et des limites à respecter. Les référentiels propres à certains vecteurs du travail éducatif se trouvent revisités dans la pratique quotidienne des professionnels : dynamique des groupes et des bandes, évolution des relations familiales et plus généralement intergénérationnelles, place prise par les problématiques identitaires et religieuses, relations avec les figures de l'autorité et des institutions, relations à l'économie et aux activités illicites, sens donné à la consommation de psychotropes, etc.

À côté des grands objectifs que les associations se sont fixés (décrochage scolaire, prévention de la délinquance, prévention des conduites à risques) négociés avec leurs partenaires et financeurs, les professionnels mettent en œuvre un nombre important de **micro-actes** (paroles, soutiens, modes de présence, liens établis, etc.) jouant un rôle déterminant dans l'accroche avec les jeunes concernés. Les inventorier, les confronter, les analyser permet de revitaliser l'identité de la prévention spécialisée et dépasser une vision strictement quantitative des rapports d'activité.

Comment parler des résultats? Expliquer comment la prévention spécialisée introduit un maillon essentiel dans la chaîne de la re-scolarisation ou de la prévention du décrochage, un maillon qui n'est pas évaluable en termes quantitatifs (combien de jeunes ont été...) mais gagne à être approché sur le plan **des processus** (production des conditions rendant possibles le rattrapage ou la compensation des ratés permettant de rétablir des liens dans le système éducatif, etc.); c'est l'un des chantiers développé par l'association pour la promotion culturelle intercommunautaire stannoise (APCIS) à Stains. Expliquer également ce que le soutien et l'accompagnement effectués pour chaque jeune font « économiser » à la société et aux collectivités (coûts de la judiciarisation, coûts sociaux au niveau des pertes de cohésion sociales et familiales, désordres occasionnés, etc.)

Les actions conduites avec et **dans les collèges** occupent aujourd'hui une grande place dans les stratégies de prévention du décrochage. Elles ont la particularité d'établir des passerelles entre le dedans (établissement) et le dehors (quartier) et d'introduire des interlocuteurs disposant d'une certaine autonomie par rapport à l'institution pour faciliter la prise de parole, faire jouer des soutiens et introduire des aides sur les lieux mêmes de développement des difficultés. 9 associations de prévention spécialisée (54 équipes) interviennent dans 24 communes: 61 collèges sont concernés par l'action de la prévention spécialisée.

29

L'analyse des actions engagées fait apparaître **un socle commun de travail avec les collèges** qui comprend :

- le suivi des situations individuelles (dans 80 % des collèges des communes concernées<sup>3</sup>): en lien avec les responsables d'établissement, les CPE, AS, etc, avec une coopération tournée vers la réduction des difficultés de certains élèves, la possibilité de faire médiation et d'établir des liens avec les ressources locales (dont familles et partenaires); interventions dans ce sens pour les conseils de discipline et les signalements de situations préoccupantes;
- les actions tournées vers la prévention du décrochage scolaire et le soutien éducatif: PRE, accompagnement scolarité, groupes de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS), mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS); travail au niveau des rentrées et des transitions, notamment pour la sortie de 3e (au total plus de 70 % des actions des collèges concernés à un titre ou un autre);

---

3 - Les données sont rapportées à la proportion d'actions pour les collèges, à l'échelle de chaque commune d'intervention des associations de prévention spécialisée.

- la « présence sociale » avec le travail de rue qui s'inscrit directement aux abords des collèges et permet d'agir sur les facteurs sociaux et relationnels de la déscolarisation (60 % des actions engagées); elle suppose un partenariat régulier avec les équipes d'établissement conduisant à faciliter les relations entre les collègues, les parents et le quartier;
- un partenariat sur des actions relatives aux loisirs (animations, ateliers) et aux vacances avec un versant établissement (projets partagés) et un versant « parents » (espaces de convivialité, soutien fonction parentale) (un quart des collègues).

Puis des orientations plus particulières relevant de dispositifs déjà éprouvés ou d'actions plus expérimentales, innovantes, contextuelles. Les plus notables sont :

- les actions sur la santé, avec la participation aux CESC (sur un tiers des sites) (prévention, sensibilisation, actions nutrition avec petits-déjeuners);
- les actions sur les exclusions temporaires (ACTE) (moins d'un tiers des sites) avec l'objectif de soutenir la réintégration dans des conditions dynamiques et positives;
- des actions collectives de prévention sur des questions sensibles (vols, violences, drogues, attentats...) ainsi que sur les valeurs (droits, respect, citoyenneté) à partir de débats, théâtre forum qui supposent un travail préalable avec les enseignants;
- des groupes de paroles (sur un quart des sites): avec des résultats très prometteurs pour débloquer certaines situations, faciliter les échanges, développer les médiations (liens avec les parents).

---

#### UNE ACTION COLLECTIVE AU SEIN D'UN COLLÈGE

*Les équipes sont le plus souvent engagées dans des actions avec les collègues. Deux équipes sur une ville s'inscrivent dans le cadre d'une convention signée il y a plus de six ans. L'intervention y prend plusieurs formes : une dizaine de collégiens volontaires participent à une action collective avec les éducateurs lors de la pause méridienne. Comme pour le travail de rue, les relations s'établissent d'une manière conviviale, ludique et interactive autour de thèmes et de supports promus par la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (expression spontanée sur des thèmes les intéressant, occasion de diffuser des messages de prévention d'une manière fluide et d'engager*

des accompagnements éducatifs individuels si nécessaires). Les thèmes évoqués touchent aussi bien les problématiques scolaires et familiales que les questions sensibles relatives aux relations garçons-filles, aux discriminations, aux réseaux sociaux, à la religion et aux attentats.

---

### AGIR SUR LES ORIENTATIONS POUR PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE

Dans le cadre d'un appel à projet du département et de l'Inspection académique sur l'« accompagnement de jeunes collégiens après la 3<sup>e</sup> vers le lycée ou le CF » (quatre collèges concernés), les éducateurs d'une des associations, ont proposé, en alliance avec les parents (proximité, médiation), de prolonger le travail éducatif mené dans le quartier, en lien avec l'établissement, par un travail « en amont et en aval de l'affectation ». La souplesse de l'intervention, les accompagnements proposés lors des événements clés concernant l'orientation, les partenaires associés (chefs d'établissement, CIO, mission locale, services sociaux, association travaillant sur les stages) permettent de prévenir les risques de décrochage pour ceux voyant leurs difficultés s'exprimer dans ces moments de transition.

---

### LE TRAVAIL EN AMONT FONDÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONNAISSANCE DES POTENTIELS CRÉATIFS

Une directrice d'école primaire a sollicité l'équipe de prévention spécialisée, alarmée par un nombre conséquent d'enfants évalués comme en « grave danger »; elle a dû déclencher en moyenne une Information Préoccupante (IP) par semaine, depuis plusieurs mois. Les échanges et réflexions, en interne et en partenariat, ont conduit à la mise en place d'une action collective durant une année, déclinée en 2 temps :

1 - La mise en place d'une activité artistique dans l'école, avec des groupes constitués par les personnels scolaires, autour de la création d'un planisphère intitulé « Le monde imaginaire ». L'interconnaissance et les relations de confiance entre éducateurs et enfants se développent au travers de cet outil et une exposition de la production artistique valorise l'investissement des enfants.

2 - Sept enfants (deux garçons et cinq filles de 10 à 12 ans), ayant besoin d'un soutien éducatif, ont été intégrés à des groupes de jeunes déjà existants au sein de l'atelier artistique animé depuis de nombreuses années, sur le quartier par l'équipe de prévention spécialisée. L'outil « création de marionnettes géantes en bois » a été retenu, permettant d'offrir un « objet transitionnel » favorisant l'expression, l'identification, la projection et la transformation. Des textes et des décors ont été créés et un partenariat avec la ludothèque de quartier établi,

*dans la perspective de la création de spectacles. Une fois par semaine, les enfants rencontrent les éducateurs. Aujourd'hui, les enfants fréquentent régulièrement la ludothèque du quartier devenue pour eux un « espace ressource » tout en restant toujours en relation avec les éducateurs. Cette action associe l'action créative collective avec la possibilité de saisir des occasions de rencontre individualisée. Elle est facilitée par le développement des relations de confiance avec l'ensemble des parents, avec la perspective d'accompagnements familiaux. Les actions et sorties culturelles travaillées avec la ludothèque permettent de soutenir ces enfants dans leur construction identitaire, notamment sur les questions de la « relation à l'autre ».*

### ▣ Travailler dans la rue

Même si une baisse des actions menées en direction des groupes évoluant dans la rue est enregistrée (temps croissant passé sur les « cas lourds » et les suivis individuels) cette composante du travail reste essentielle à la prévention spécialisée.

---

*Le travail de rue nécessite un réel savoir-faire, de l'implication et de la stratégie... La rue est un espace de construction pour les jeunes, notre travail consiste à venir y prendre une place d'adulte... notre action consiste à permettre et à ouvrir des possibles... jouer avec les frontières que chacun se pose, frontières qu'il faut pouvoir franchir ou être invité à franchir... Notre présence en proximité et la possibilité qui est laissée ou pas d'entrer en relation laisse le temps aux jeunes de se l'autoriser et ainsi laisse le temps au désir de naître. Dans la rue les jeunes peuvent fixer leurs propres règles, nous éviter, prendre et laisser une discussion à leur guise ou venir nous voir quand ils le souhaitent.*

Extrait d'une fiche proposée par une équipe

Seule façon de travailler avec les « groupes naturels » et d'engager des échanges dégagés de la charge institutionnelle, le travail de rue doit être repensé dans son identité, sa méthodologie et ses apports propres de connaissances. Différent des maraudes effectuées par les associations travaillant auprès des sans-logis, il ne s'agit pas de suivre des personnes, de les canaliser vers des services, de les « sortir » de leur style de vie. La rue se trouve appréhendée comme un espace intermédiaire entre espace privé et espace des institutions, sans pour autant ne relever que de l'espace public. Enclaves décalées à l'égard de l'espace public, les rues (en fait, places, lieux ouverts des cités, espaces de regroupement) constituent un espace de vie, d'échanges et d'activités (économiques, sociales) à part entière ; beaucoup de jeunes y évoluent à défaut de se reconnaître dans des équipements ou autres espaces sociaux plus structurés.

C'est dans ces entre-deux que les contacts et échanges tendent à s'établir; lieux où il est possible de co-construire des relations de confiance à la base de l'engagement de projets, de dynamiques collectives, avec des opportunités de se raccorder aux espaces et circuits de droit commun.

Le manque de lieux de vie ouverts aux jeunes, en dehors des lieux d'activités structurées, se fait sentir, même si on connaît les risques et résistances auxquels ils ont donné lieu (détournements, trafics...).

### ▣ **Contribuer à la prévention des risques sanitaires et à la promotion de la santé**

Cela fait partie du travail éducatif, avec la nécessité de renouveler constamment les démarches de promotion de la santé. En effet, on enregistre chez les jeunes une baisse de l'attention préventive (contraception, infections sexuellement transmissibles, et particulièrement au VIH). Les messages classiques se sont usés, trop standardisés ils ne touchent plus ces publics: il faut en permanence inventer de nouvelles manières de sensibiliser et de co-éduquer en partant du développement de l'attention à soi et aux autres. Les problématiques de santé mentale et de souffrance psychique reviennent régulièrement comme des difficultés, avec un besoin de renforcer les liens avec la pédopsychiatrie, les maisons des adolescents, les points écoute. La situation est dramatique pour ceux qui se trouvent hospitalisés en psychiatrie adulte faute de moyens et de places.

Plusieurs actions sur le bien-être, les activités physiques (marches et randonnées urbaines avec un jeune et un éducateur) et l'estime de soi ont été engagées ces dernières années.

Les impacts les plus importants sont enregistrés lors du travail dans les groupes naturels, mais aussi dans tous les lieux d'activités collectives (sport, vacances et sorties, séjours de rupture, chantiers): partout où la parole circule naturellement et où les appréhensions et préjugés peuvent s'exprimer librement.

### ► **Le travail collectif avec les associations et dans la communauté d'habitants**

Beaucoup d'actions relèvent du travail collectif et du travail dans la communauté. Cette composante s'est souvent développée en lien avec la politique de la ville et les interventions à l'échelle du quartier. Elle permet de **renforcer les ressources de proximité** accessibles sur les territoires où évoluent les jeunes. Cela permet de ne pas couper les jeunes de leurs familles et d'enrichir les ressources du territoire en opportunités et en relations (activités, lieux de rencontre, relais de services, etc.).

Notés dans le groupe: les ateliers de réparation pour les vélos, les espaces mobiles thé café, les chantiers d'amélioration de l'habitat et de l'environnement (Escal'Art), les cafés associatifs, etc. (projet de créer un répertoire de ces actions, qui pourrait faire référence pour tous les acteurs du département).

Le « travail dans la communauté » tel qu'il s'est développé au Québec reste une source d'inspiration sur le plan des méthodes comme des valeurs. Il articule une prise en compte forte des ressources propres à la communauté des habitants sur un territoire, avec des valeurs sur le plan des solidarités et de la mobilisation contre les injustices et les inégalités. L'aide à la mutualisation des expériences et à la structuration en associations permet aux personnes de se faire reconnaître localement et d'avoir « droit de cité »; cela fait partie des actions dans lesquelles la prévention spécialisée tend aujourd'hui à s'engager.

Face au développement des trafics dans les cités (drogues et autres), sans surestimer leur place sociale et économique, l'engagement de la prévention spécialisée participe à la prévention globale dans un quartier: prévenir la conversion du décrocheur en guetteur, ouvrir des possibilités d'accrochage à des alternatives valorisantes permettant à ces jeunes de s'extirper des groupes vivant du trafic, amenuiser les bases économiques de ceux tentés par la radicalisation, recréer de l'espace commun et des ressources solidaires.

---

#### SOUTIEN AUX INITIATIVES D'ACTIVITÉS ET D'ENGAGEMENT DES PUBLICS

*Dans le cadre d'un travail de quartier, une équipe de prévention spécialisée a accompagné une association créée par des jeunes dans l'organisation d'une fête de quartier au cours de l'été 2015. Face au manque d'ouverture offerte aux habitants et aux jeunes, se sentant exclus et tendant aussi à s'exclure de ce qui est proposé dans la ville, quelques amis se sont regroupés pour monter des actions dans trois domaines sensibles pour eux: l'insertion, le sport et l'environnement. Au travers d'une grande fête de quartier, ils ont proposé des activités et des animations avec le soutien de l'équipe de prévention qui les a aidés sur le plan de l'organisation, des relations avec les partenaires (centre social, autres associations) et de la préparation aux futures actions qui pourraient prolonger leur projet.*

---

#### CRÉER DU VIVRE ENSEMBLE: COPRODUIRE UN ÉVÉNEMENT FESTIF

*Projet de création autour de la « ville rêvée », réalisé en coopération avec une compagnie théâtrale en résidence dans un quartier s'articulant à une opération de rénovation urbaine. Il s'agissait d'y greffer de nouveaux supports du « vivre ensemble » correspondant à leur sensibilité et à leurs désirs: ateliers de chorégraphie et de confection*

de vêtements. Le travail avec les jeunes a été effectué en collaboration avec un groupe de mères très engagées et d'autres habitants du quartier. Le projet a débouché sur une grande journée festive théâtralisée.

---

### EMPOWERMENT COLLECTIF : UN CAFÉ ASSOCIATIF AU CŒUR DU QUARTIER

Projet de café associatif comme lieu de convivialité pour contrer les processus de dégradation dans un quartier. Une action collective basée sur l'implication des adhérents, des habitants et associations du quartier depuis la gestion jusqu'à l'animation du lieu. Un quartier marqué par la réputation du « rien n'y est possible ». Avec d'autres acteurs de la ville, depuis six ans, un collectif s'est constitué autour, dans un premier temps, de la réalisation de soupes à partager avec les habitants du quartier. Le renforcement des liens entre professionnels et habitants de tous âges, a permis d'étendre cette dynamique sur un projet plus structuré de café associatif, le bailleur mettant à leur disposition un local commercial, dans une allée du centre commercial. Deux salariées en contrat « adultes-relais » ont été embauchées, des travaux importants ont été engagés via un « chantier d'insertion » effectué par l'association de prévention spécialisée (l'un des jeunes a été embauché ensuite par la régie de quartier). D'autres partenaires se sont associés à la démarche (emploi des femmes, ressourcerie pour les meubles et l'embellissement, groupes de jeunes filles pour la réalisation d'une fresque). L'action collective a produit de la reprise de confiance dans les capacités à agir ainsi qu'une reconnaissance de compétence et de citoyenneté. Le lieu est aujourd'hui incontournable sur le quartier, chaleureux apprécié et respecté de tous. Un repas est proposé chaque vendredi et attire beaucoup de jeunes et d'habitants. Ce lieu ressource est l'occasion d'organiser des réunions, des dialogues intergénérationnels et des expériences de professionnalisation et d'actions bénévoles (activités solidaires).

35

#### ▣ **Infléchir les processus**

Pour l'insertion, comme pour l'école, un travail de médiation permet de faciliter les trajectoires d'insertion (accéder aux informations, les articuler avec des expériences, apprendre à utiliser les ressources proposées par les missions locales, à interpeller les professionnels des secteurs qui les concernent). Les problématiques de l'accès s'ajoutent à celles de l'appropriation et de la disqualification : réussir à ce que plusieurs dizaines de jeunes dans l'année se rendent à la Mission locale suite au travail avec des éducateurs constitue un très bon indicateur de résultat, mais ce qui est aussi important que le chiffre, c'est la manière dont ils ont réussi à les faire accrocher à une telle dynamique alors qu'ils en étaient jusqu'alors distants.

## ▣ Inscrire un espace intermédiaire plus durable dans le territoire

Pour que les activités ordinaires d'éducation, de formation, de socialisation fonctionnent et touchent effectivement les jeunes les plus vulnérables, il faut créer des conditions favorables. Certains relais ne sont plus opérants (ou ne touchent que ceux ayant le moins de difficultés); les actions doivent s'inscrire en proximité avec les publics, si elles veulent produire des effets durables.

Alors que pendant longtemps il pouvait suffire de raccorder, de rattraper des écarts ou des ratés, puis de passer la main au droit commun, l'approfondissement et l'ancrage des difficultés, l'accentuation des clivages et la diminution des ressources, tendent à faire de la prévention spécialisée une composante plus permanente de l'action locale, avec des passages de relais qui prennent plus de temps. Si les objectifs stratégiques restent les mêmes, les associations tendent ainsi à enraciner leur présence et les ressources mobilisées dans l'environnement local (réseaux, espaces, médiation).

---

### PARENTALITÉ

*Une action de prévention spécialisée en direction des parents (atelier) qui débouche sur la création d'une Maison des parents permettant à l'équipe de prévention de laisser progressivement la place à l'association se mettant en place et qui va pouvoir agir en proximité sur plusieurs problématiques préventives.*

On ne peut ignorer que les modalités de maillage et de tuilage de ressources au niveau local sont de plus en plus difficiles à mettre en place. Les restrictions de moyens conduisent beaucoup de villes à réduire leur soutien aux associations. Malgré cela, l'action consistant à intervenir dans cet entre-deux des dispositifs et à créer des sas, est de plus en plus nécessaire pour prévenir l'ancrage d'un clivage entre des mondes sociaux qui tendent à s'écarter.

---

### UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU MAL-ÊTRE DES ADOLESCENTS GRÂCE AU TRAVAIL EN RÉSEAU

*Une association de prévention spécialisée participe depuis plus de 10 ans à un travail de réseau en lien avec la pédopsychiatrie d'un hôpital, le service « lits ados » de l'inter secteur, la protection judiciaire de la jeunesse, les circonscriptions d'aide sociale à l'enfance de trois communes, le service social scolaire de plusieurs établissements, les maisons d'enfants à caractère social, le CEDEF ainsi que la prévention spécialisée. À l'origine, la constitution de ce groupe de travail était de réfléchir sur la situation de ces jeunes dits « incasables » et qui passaient de structure en structure, sans une réelle prise en compte de leurs souffrances et de leurs « mal être ».*

*Ceci a supposé une identification des missions de chacun, un repérage des difficultés dans les suivis et un engagement réel des professionnels. Depuis sa création, certaines évolutions ont eu lieu, néanmoins, les objectifs restent à l'identique car ce réseau a des effets positifs. Il conduit à des vrais réflexes de travail en partenariat. Il permet de travailler sur des thèmes liés aux missions de protection de l'enfance, mais aussi d'élargir le regard apporté sur les jeunes en grande difficulté, permettant de les appréhender dans toutes leurs dimensions. Au travers ce travail pluridisciplinaire, se construit une certaine cohérence dans les projets de prise en charge, articulés entre différentes structures.*

---

### CONTRIBUER À DES ACTIONS D'INTÉRÊT COMMUN DANS LA VILLE

*Des « chantiers artistiques » ont été investis par des groupes de jeunes soutenus par des équipes de prévention spécialisée, dans le cadre des contrats de ville et avec le partenariat des bailleurs. Ce type d'activité classique (fresques, embellissement...) tend ici à dépasser l'occupationnel pour entrer dans un véritable projet de création où les jeunes participent à la conception de l'opération (dessins, maquettes) jusqu'à sa réalisation. Un projet citoyen qui constitue un support pour développer les échanges entre les différentes composantes de la communauté des habitants.*

37

## ► La prévention des dérives sectaires et radicales

Les questions relatives aux processus d'engagement dans des « formes d'islamisme radical (djihad) » sont entrées, de fait, aujourd'hui dans le champ de la prévention spécialisée : elles renvoient à des logiques de passage, de bascule de certains jeunes vers des prises de risques exacerbées que seuls des intervenants de proximité immergés sur les terrains sensibles et proches des groupes naturels, peuvent saisir.

Un travail spécifique va être engagé sur ce plan avec différents acteurs du département (Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques, Université Paris 8, association Charonne, en particulier). Ce travail est proche des actions visant à agir sur les différents modes d'emprise auxquels les plus vulnérables sont exposés : sectes, réseaux de trafics, cercles d'activités violentes et inciviles, relations établies lors des passages en prison. Il tend à se faire dans le cadre de la vie collective, en proximité avec les familles. Certaines associations travaillent sur les sorties de prison, pratiquent les visites aux parloirs : ces expériences méritent aussi d'être retravaillées et renforcées car on sait combien ces lieux contribuent à l'accentuation des vulnérabilités et des conduites à risques.

Seul un travail d'équipe, en réseau avec les autres acteurs de proximité, centré sur le renforcement des liens et de la confiance, permet de constituer de véritables logiques de veille et de tisser des filets de protection. Les actions de réflexion et de formation déjà engagées seront mutualisées de façon à soutenir les équipes. L'enjeu est important car l'attention préventive sur ces questions ne doit pas conduire à faire augmenter la méfiance, les tensions et à alimenter une police des comportements.

## Temporalités

Plusieurs registres de temporalité se trouvent engagés dans les actions de la prévention spécialisée.

### ► Le travail en amont

Il suppose un travail avec les forces vives du quartier et permet de dégager la carte des ressources à préserver ou à développer pour promouvoir les actions éducatives en direction des jeunes les plus fragiles. Il s'agit là d'une temporalité longue : les résultats ne peuvent être spectaculaires, car ce n'est que lors de l'arrêt de ce travail que l'on se rend compte à quel point il était essentiel pour le maintien d'une cohésion sociale locale suffisante permettant de prévenir les dérives. Il est nécessaire de pouvoir objectiver ce travail et d'en faire partager l'importance avec les partenaires.

### ► Les interactions immédiates

La prévention spécialisée tend également à intervenir sur des temporalités courtes pour répondre à des besoins et des demandes immédiates. Si elle résiste aux incitations à se cantonner à ce niveau, elle a réussi à développer des savoir-faire particuliers avec une forte capacité d'interactions in situ (bagarres, tensions, médiations).

Ces deux temporalités extrêmes ne sont pas les seules à être engagées, mais elles tendent à happer l'explicitation des enjeux de la prévention spécialisée (demandes qui se multiplient sur une temporalité courte, repliée sur les événements survenant dans les quartiers / justification de l'inscription dans une temporalité longue ne permettant pas de rendre visible une efficacité sur le court terme). Il faut donc faire la place aux temporalités intermédiaires qui assurent d'une manière pragmatique l'ordinaire de la prévention spécialisée.

## ► Difficultés et résistances

Il est important de travailler sur les difficultés rencontrées, les résistances et les échecs. Le travail auprès de certains jeunes intégrés dans des réseaux d'activités illicites, ou dans des consommations régulières et des trafics de drogues ou encore affectés par des problématiques psychiatriques, etc. Autant de profils qui devraient relever de formes d'intervention plus spécialisées mais qui sont immergés dans les interrelations dans les quartiers. Les équipes sont susceptibles d'amorcer un travail avec certains d'entre eux dans le cadre de leurs actions; cela permet d'ouvrir un espace d'alternatives préventives au niveau local, mais certaines tendances sont difficiles à inverser.

---

### DIFFICULTÉS À SORTIR D'UN SYSTÈME

*Tout n'est pas toujours possible quand des groupes sont très engagés dans des conduites à risques, avec une emprise forte de certaines pratiques de consommation (ici cannabis). Sorti de tous les dispositifs, sans projet d'insertion professionnelle, il a été proposé à un petit groupe de s'engager dans un chantier éducatif pouvant déboucher sur des projets individuels de raccrochage à des activités d'insertion. Mais leur ancrage dans les consommations et les réseaux d'interdépendance a été plus fort et a fini par prendre le dessus. Le maintien de liens avec eux constitue néanmoins une balise, un repère pour les membres du groupe qui savent pouvoir compter sur un soutien quand ils seront prêts à sortir de ce système.*

---

### CAVALE OU CERCLE VICIEUX ? L'IMPORTANCE D'UNE MÉDIATION BIENVEILLANTE

*L'une des associations témoigne de son intervention auprès d'un jeune de 16 ans ayant disparu de chez lui depuis près d'un an suite à une dispute avec un père très strict, après ses premières frasques; puis la famille a déménagé et les liens se sont distendus. Ce garçon a engagé un parcours d'errance et de galères de survie. Il cherchait avant tout à se loger, aurait bien repris sa scolarité et renoué avec sa famille, mais ses activités délictueuses le mettaient hors du système (échec des placements, difficulté à retrouver le père donc à obtenir un accord parental, poursuite des délits de survie). L'éducateur a dû engager un travail de médiation, aller en première ligne pour retrouver les uns et les autres. Il lui a fallu reconstituer l'histoire familiale. En s'exprimant autour des épreuves traversées, mais toujours dans une extrême vulnérabilité (attaches fragiles avec des pairs placés à la même enseigne), il a été possible de retrouver la trace du père puis d'engager une médiation avec lui, pour dégager une base d'engagement*

*commune avec son fils. Mais, alors que des conditions de resocialisation se mettaient en place (liens familiaux, éducatrice référente, volonté de retrouver une place), il a été rattrapé par d'anciennes affaires de cambriolage. Pour stopper avec l'enracinement dans des conduites à risques supplémentaires, il a accepté de se rendre avec l'éducatrice à la brigade pour être placé en garde à vue. Il va alors être placé dans un foyer de la PJJ en grande banlieue où il va changer de comportement, suivre une formation dans le domaine de la vente et commencer à imaginer un autre avenir.*

---

### **PARTICIPER À UN FILM : PARLER DE SA SOUFFRANCE, TÉMOIGNER POUR LES PLUS PETITS**

*Le passage en prison (mineurs, puis majeurs) constitue une épreuve très coûteuse pour la société comme pour les jeunes concernés, sans que ce soit un moyen de freiner ou dissuader les actes délictueux. L'action de la justice n'en reste pas moins nécessaire. Un film, réalisé avec la participation de deux éducateurs donne la parole à des sortants de prison qui, quelquefois, ont déjà effectué de nombreux allers et retours entre la cité et la prison. Ils y vivent un même enfermement (absence de travail, ennui). Le fait de parler de leur condition, de ce sentiment d'impasse, de la souffrance ressentie constitue un premier pas dans leur prise de conscience et leur reconnaissance comme humain digne d'intérêt. Ils pensent que cela peut être utile pour les « petits » qui vont arriver derrière eux.*

Toutes les expériences témoignent de la nécessité d'articuler plus que jamais les actions de prévention spécialisée avec les autres secteurs d'intervention (justice, santé, réduction des risques, actions de quartier...) de façon à désenclaver les situations et à recréer de l'espace commun pour la prévention, source d'ouvertures et d'opportunités pour sortir des logiques et systèmes de marginalisation dont l'emprise peut être forte sur les personnes.



# 4 Les axes de développement

Les points communs où s'investit le travail éducatif spécifique de la prévention spécialisée apparaissent au croisement de tous ces domaines d'intervention (espace intermédiaire, médiation, accompagnement, conversion, empowerment).

## Reconnaissance

La philosophie de la reconnaissance se trouve au cœur des activités et des relations. Il s'agit de reconnaître les jeunes, quelle que soit leur situation, comme des êtres humains à part entière, dignes d'attention, capables de mobiliser des connaissances et une expertise. Elle fonctionne aussi dans l'autre sens, c'est parce qu'ils se sentent reconnus que ces jeunes vont être disposés à reconnaître les intervenants de première ligne que sont les éducateurs comme des interlocuteurs valables, en qui ils peuvent avoir confiance. La dynamique de la reconnaissance permet de sortir des images péjoratives, des réputations, des stigmates, sans jamais pouvoir constituer une excuse ou des justifications pour des actes délictueux.

## Formation, recrutement

La complexité et la diversité des problèmes rencontrés par certains jeunes exigeant d'adapter en permanence les modes d'actions contribuent à rendre le recrutement des intervenants de première ligne plus difficile. Un travail de requalification de leurs compétences et des expériences de formation est engagé et devrait être encouragé et développé à l'échelle inter-associative.

La formation initiale des éducateurs devrait prendre en compte les spécificités de la prévention spécialisée.

## Communication

Beaucoup d'incompréhension continue à peser sur le travail de la prévention spécialisée. Dans un contexte d'augmentation de la demande d'actions de protection et de sécurité, il est nécessaire de montrer aux élus, aux partenaires, aux institutions, mais aussi aux habitants :

- ↳ en quoi les actions de prévention spécialisée produisent de la **sécurité** en réduisant les obstacles psychosociaux à l'entrée d'une fraction des jeunes dans les dispositifs de droit commun et en recréant des liens et réseaux d'inscription dans la cité ;

- par quel cheminement et grâce à quel travail les actions de première ligne de prévention spécialisée contribuent à **prévenir la désocialisation**, le développement du sentiment d'exclusion, jusqu'aux engagements dans certaines formes de radicalisation. Depuis les simples actions de proximité, comme le fait de repeindre des cages d'escalier avec un groupe de jeunes, en passant par les actions collectives ayant des répercussions dans le quartier ou à l'échelle de la ville.

Un support de communication actualisé pourrait être élaboré, expliquant les fonctions de la prévention spécialisée aujourd'hui, son articulation aux autres modes d'intervention, sa capacité à agir au plus près des jeunes les plus vulnérables.

La part la moins visible du travail des éducateurs devrait y être expliquée, son utilité et ses effets à court et à moyen terme, exemplarisés.

## Évaluation

Les équipes travaillent de plus en plus à l'évaluation de leurs actions, pour rendre mieux compte du travail effectué, sans le réduire à des indicateurs standards ou quantitatifs. Il est nécessaire d'être plus précis dans ce qui est donné à voir de leur travail, notamment sur le plan des objectifs, des moyens engagés, de l'évolution des relations et des ambiances, de l'expression des subjectivités vécues par les jeunes et leurs familles.

### ► Visibilité, valorisation

Une partie du travail effectué n'est pas directement visible pour les habitants d'autres quartiers, par les institutions et même pour un élu. Il est devenu essentiel de donner à voir, de faire des récits d'expérience, de réaliser de petits films où la parole est donnée aux protagonistes et, en premier lieu, aux jeunes eux-mêmes.

---

#### LA PREUVE PAR LE TERRAIN

*Un maire, après s'être rendu dans le quartier d'intervention d'une association de prévention spécialisée du département, a mieux réalisé dans quel contexte ils intervenaient (un quartier très fortement précarisé, habitants ayant le sentiment d'avoir été abandonnés). L'importance et la qualité des actions engagées en sont ressorties d'autant plus fortement : une journée porte ouverte du café social, produit du travail des jeunes et de l'équipe, a montré l'investissement considérable effectué, et son rôle dans la revalorisation et la remobilisation d'un quartier et d'un public. Les partenaires*

*de proximité de ces actions (centre social, mission locale, collège, associations...) savent pertinemment ce qu'elles représentent et à quel point elles sont précieuses pour leur propre travail.*

## ► Composantes évaluables du travail de prévention spécialisée

Quelques pistes ressorties du travail du groupe pour mieux rendre compte du travail effectué :

- **les parcours ou trajectoires** : la prise en compte du mouvement, de ce qui le détermine, se trouve à la base des actions ; les jeunes concernés ne sont pas considérés comme des « cas », limités aux situations dans lesquelles ils se trouvent, mais considérés dans le mouvement qui les anime. Certaines équipes disposent ainsi d'indicateurs de parcours permettant d'enregistrer l'évolution des engagements et de l'acquisition de compétences nouvelles ;
- **les dispositions des jeunes et de leurs proches, avec l'évolution des représentations** : le travail éducatif se trouve en prise directe avec les déterminants des pratiques (redonner du sens, de l'envie, valoriser les compétences et savoir-faire, reconnaître les efforts effectués, etc.) ; à terme une objectivation de ce travail se traduira par une prise de rendez-vous à la mission locale ou une inscription à un stage ou à une activité organisée, mais ce qui est important c'est le chemin qui a permis de réinscrire ces actes dans le mouvement propre des personnes ;
- **l'explicitation de la configuration d'un quartier** avec le fonctionnement de l'espace public, le mode de présence des jeunes ; la position des équipes éducatives dans un quartier leur permet de développer une compréhension (expertise) des forces qui le traversent, du mode d'existence des groupes, des conduites à risques ainsi que des leviers de changement. Les élus locaux sont demandeurs de ce type d'éclairage, car ils leur permettent d'objectiver et de relativiser les impressions qui peuvent circuler ; il est également utile pour les partenaires.
- la description des **actes propres au travail de rue** mérite également d'être travaillée : les fiches de service ou journaux de bord peuvent aider à mieux comprendre l'ordinaire de ce travail, à en comprendre les avancées, innovations mais aussi à dépasser les routines ou les impasses. Cela part des rituels de communication et va jusqu'aux micro-actions engagées in situ pour infléchir telle ou telle situation, contribuer au développement d'un segment de socialisation (comment être avec l'autre ou avec l'institution) ou amorcer une réflexion (subjectivation) ;

- **l'accompagnement** touche à une question stratégique: l'éloignement des services de droit commun, les difficultés de compréhension et le manque de repères dans certains moments critiques, le manque de supports d'accroche avec les adolescents. Il ne s'agit pas d'une question géographique ou d'orientation; ce problème renvoie souvent à une distance structurelle et culturelle (langage, style relationnel, mode de considération, manque d'écoute, etc.). Accompagner, cela peut alors signifier travailler à réduire la fracture par la recherche de liens privilégiés qui permettront de faire évoluer les pratiques et de trouver une réponse aux besoins. Cette démarche renvoie à la problématique des parcours (infléchir une trajectoire complexe et rechercher de nouvelles accroches). Les jeunes souffrant d'un handicap mental évoluant eux aussi dans l'espace public, sont également confrontés à ces problèmes d'accès (CMS, MDPH) et cela fait partie du travail des éducateurs d'établir des liens et de pratiquer avec eux un accompagnement dynamique; la question du temps est ici décisive;
- le suivi méthodique de tout ce qui relève des **actions collectives**. Des monographies critiques étayées des microprojets qui ont été engagés ces dernières années seraient intéressantes: les conditions d'émergence des projets, le positionnement des éducateurs, la co-construction des opérations, leur développement et les ouvertures permettant l'orientation vers le droit commun.

46 Les expériences d'auto-école (plusieurs au cours de l'histoire de la prévention spécialisée dans le département) illustrent bien la logique et l'efficacité à l'œuvre dans ce travail: il ne s'agit pas seulement de proposer un service (comme pourraient le faire un centre social, une petite entreprise ou une maison de quartier), mais d'animer et d'appuyer une dynamique permettant aux jeunes d'engager et de faire reconnaître leurs capacités. Les effets sont directs sur la confiance, la socialisation (relations aux autres), puis sur l'insertion professionnelle.

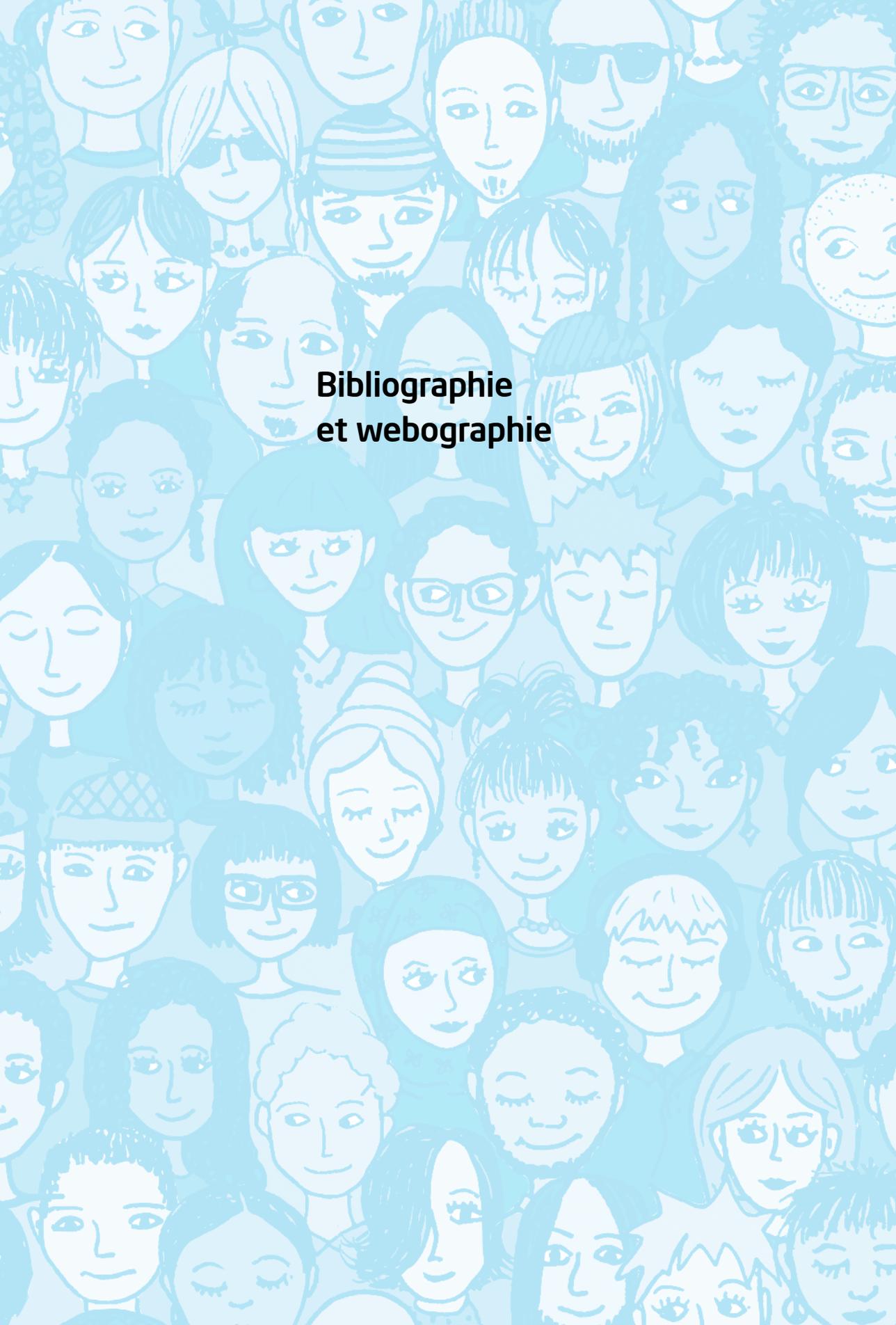
---

#### UNE AUTO-ÉCOLE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

*Cette expérience est directement articulée à l'insertion socioprofessionnelle. 25 jeunes des associations de prévention spécialisée de la Seine-Saint-Denis y ont été accueillis en 2015. Outre l'obtention du permis de conduire elle permet de participer à des ateliers spécifiques: lutte contre les addictions, mobilité sociale et professionnelle, atelier linguistique lié à l'apprentissage spécifique du code, atelier de sécurité routière avec la police.*

## Ingénierie

Le besoin d'**un pôle de ressources** (repérage des besoins, référentiels, mutualisation des expériences...) et d'**une ingénierie** (outils communs, avancées méthodologiques...) partagés à l'échelle du département apparaît aujourd'hui essentiel. L'accent doit être également mis sur l'accueil et l'intégration **des nouveaux professionnels** dans une volonté plus affirmée de transmission (histoire et valeurs associatives, stratégies territoriales, supports conceptuels). La **formation** constitue également un enjeu important. Enfin, **une brochure départementale** de présentation de la prévention spécialisée peut faciliter la connaissance de ses modes d'intervention et être un support de communication avec les partenaires.



**Bibliographie  
et webographie**

- BONNET Guillaume, *Regard sur la prévention spécialisée*, Paris, L'Harmattan, 2002
- BONNET Guillaume, La relation éducative en prévention spécialisée, *Cahiers de l'ACTIF*, N° 326/327
- CASTEL Robert, *La montée des incertitudes: travail, protections, statut de l'individu*, Éditions du Seuil, 2009
- Conseil général de Seine-Saint-Denis, *Orientations départementales pour la prévention spécialisée*, Orientations 2013-2017
- Conseil technique des Clubs et Équipes de Prévention Spécialisée, *La Prévention Spécialisée, une démarche engagée*, mai 1988
- CTPS, *Groupes de jeunes et pratiques de prévention spécialisée. Pratiques éducatives auprès des groupes et pratiques sociales collectives*, Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée, 2010
- EHRENBERG Alain, *Le culte de la performance*, Calmann-Lévy, 1991
- GIRARD Victor, ROYER Jean, PETITCLERC Jean-Marie, *Cette Prévention Spécialisée*, Collection Prévenir la reproduction des phénomènes d'inadaptation sociale Pédagogie Psychosociale, Fleurus, 1988
- JOUBERT Michel, MOUGIN Chantal, Vulnérabilités sociales et engagement associatif. Les ressorts d'une démarche d'action communautaire sur un quartier précarisé, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 110, 2015, pp. 18-33.
- LE GOAZIOU Véronique, Prévention spécialisée et prévention de la délinquance: liens, obstacles et enjeux, *Les rapports de recherche de l'ORDCS*, N° 2 – février 2014
- LE GOAZIOU Véronique, *Éduquer dans la rue. Enquête sur la prévention spécialisée aujourd'hui*, Presses de l'EHESP, 2015
- LE REST Pascal, *Le métier d'éducateur de prévention spécialisée*, La Découverte, 2007
- LECOMPTE Daniel, *De la complexité en prévention spécialisée*, L'Harmattan, 2002
- LEVY-VROELANT, Claire, JOUBERT Michel, REINPRECHT Christophe, *Agir sur les vulnérabilités sociales. Les interventions de première ligne entre routines, expérimentation et travail à la marge*, Presses de l'Université de Vincennes, 2015
- MISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉVENTION DES CONDUITES A RISQUES, *Vivre, risquer, vibrer. Les conduites à risques. Penser et agir la prévention*, (2007), Bobigny
- MOZERE Liane, PERALDI Michel, REY Henri, *Intelligence des banlieues* Éditions de l'Aube, 1999
- ROCHE Pierre, Prévenir l'implication des jeunes dans le trafic des drogues. L'intérêt des espaces interqualifiants, *Journal du droit des jeunes*, 325, mai 2013.
- SAUVADET Thomas, *Le Capital guerrier: Solidarité et concurrence entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin (collection "Sociétales" dirigée par François de Singly), octobre 2006,
- SAUVADET Thomas, *Jeunes dangereux, jeunes en danger, Comprendre les violences urbaines*, Paris Éditions Dilecta, 2006

CNLAPS, *Ils travaillent dans la rue: récits d'éducateurs de rue dans le domaine de la prévention spécialisée en France*, [http://www.cnlaps.fr/CNLAPS/system/files/Articles/int%C3%A9grale\\_textes\\_travail\\_de\\_rue\\_web.pdf](http://www.cnlaps.fr/CNLAPS/system/files/Articles/int%C3%A9grale_textes_travail_de_rue_web.pdf)

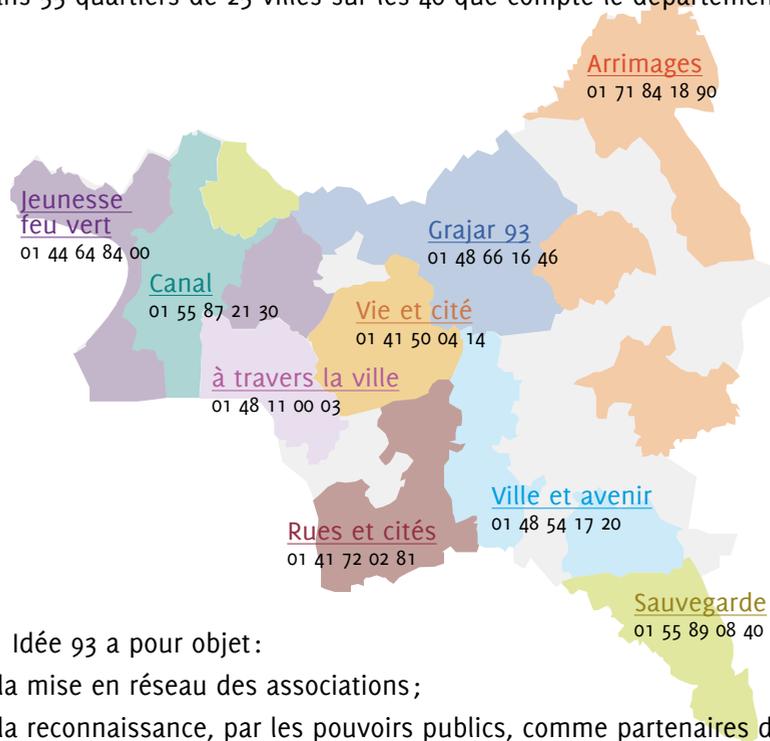
LAMOUREUX Gilles, *La complexité du travail de rue réside dans sa simplicité*, Document de synthèse suite à sa venue. Dossier réalisé par Pierre-Yves GENIN Service de prévention spécialisée de Noisy-le-Grand (<http://www.sauvegarde93.fr/IMG/pdf/dsp-prev-spe-synthese-gilles-lamoureux.pdf>)

UNASEA, CNAPE, *Groupes de jeunes et pratiques en prévention spécialisée*, Journées UNASEA – prévention spécialisée 21 et 22 février 2008, <http://www.cnape.fr/files/rapports/279.pdf>

---

L'inter-association départementale pour l'éducation et l'enfance de Seine-saint-Denis (Idée93) regroupe les 28 associations concourant à la protection de l'enfance dans le département, dont 9 intervenant en prévention spécialisée.

Ces 9 associations, habilitées par le Conseil départemental, agissent dans 55 quartiers de 25 villes sur les 40 que compte le département.



Idée 93 a pour objet :

- la mise en réseau des associations ;
- la reconnaissance, par les pouvoirs publics, comme partenaires dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques,
- la promotion du fait associatif par l'affirmation de leur autonomie, de leur responsabilité et de leur rôle en tant que force de propositions et d'expérimentation.

Dans ce cadre, elle organise et porte une réflexion commune, conduit des études et des recherches et met en place des actions de formation.

---



**Inter-association départementale  
pour l'éducation et l'enfance**

5 rue de Rome 93110 Rosny-sous-bois

Tél 01 48 54 17 20



**Canal**  
Association  
de prévention  
spécialisée

**Grajar 93**  
Groupe de recherche et  
d'action auprès des jeunes  
adolescents de la rue

